



**CCRF &  
LABORATOIRES**

# ACTUALITES

2021 – n°14

7 juin 2021

## GROUPE DE TRAVAIL DU CTS DU SCL

### 20 MAI 2021

La **CFDT** était représentée par Patrice JANVION (L69) et Jean-Michel COMBES (L34).

Ce groupe de travail, qui s'est déroulé entièrement en audio et visio conférence, était présidé par Thierry Picart, Chef du SCL, assisté de Nadine de Bellis, responsable RH.

## MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL AU SEIN DU SCL – RHU.PRO.17

Une enquête de l'unité de direction réalisée du 17 au 21 mai 2020 auprès des agents du SCL indique que 60% des agents souhaitent recourir au télétravail après la pandémie.

Suite à un tour de table, les organisations syndicales ont fait remonter de nouvelles interrogations / questions survenues lors de la mise en œuvre effective du télétravail :

- Les moyens alloués aux agents sont-ils suffisants ? Oui selon l'administration mais elle reconnaît qu'à minima des achats d'écrans supplémentaires sont à prévoir.
- L'accès au Réseau des Appareils Scientifique (RAS) par les agents en télétravail est-il effectif ? Pas de réponse ferme à ce stade. Il est envisagé de tester le bon fonctionnement du RAS en mode télétravail par un laboratoire pilote et l'UD sollicitera les responsables d'établissements pour cela.
- Le droit à la déconnexion : L'administration indique qu'il existe déjà, dans certains services, un système de déconnexion automatique des agents en télétravail hors des plages horaires de travail.
- Report de la charge de travail sur les agents n'effectuant pas de télétravail : Pour l'administration, cela relève de l'organisation locale de travail qui doit être aménagée en conséquence pour éviter cet écueil (par exemple la mise en place d'un planning au niveau des domaines voire au niveau du laboratoire).
- Refus d'accorder le télétravail aux agents dans certains laboratoires : La responsable RH précise qu'il n'y a eu qu'un seul cas de refus pour le SCL avant la pandémie.
- « Clé crypto » : Pas nécessaire selon l'administration grâce au nouveau dispositif (connexion VPN Macadam) mis en place par le SICCRF.

- Temps télétravaillé : La responsable RH précise que le temps télétravaillé ne doit correspondre ni à des autorisations d'absence syndicale, ni à de la formation. Il existe un code Sihrius « télétravail » spécifique et dédié.
- Possibilité que tous les cadres d'un même domaine ou d'un même service soient en télétravail en même temps : L'administration donne son accord de principe

La CFDT a souhaité que l'unité de direction fasse un retour d'expérience sur la mise en place du télétravail qui était effective pour tous les agents de ce service. Pour l'instant, le Chef du SCL ne souhaite pas donner suite à cette demande. La CFDT ne manquera pas de refaire cette demande lors d'un CHSCT.

Par ailleurs, l'administration indique que les responsables d'établissement sont partagés sur la mise en œuvre du télétravail (hors période de crise sanitaire) dans les laboratoires. Certains n'y sont pas opposés alors que d'autres sont plus réservés.

## **POINT SUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DES AGENTS DES DOMAINES AYANT UN GRADE ÉQUIVALENT À CELUI DU RESPONSABLE (§2.1 DE LA PRESCRIPTION RHU.PRO.11) ET SUR LE RÔLE DES ADJOINTS**

L'administration envisage de rendre possible l'évaluation professionnelle par un agent du même grade en modifiant la prescription RHU.PRO.11.

Toutes les organisations syndicales ont exprimé leur forte opposition à cette modification de la prescription. La très grande majorité des RDOS et RDOS adjoints interrogés souhaitent le maintien du système actuel.

Selon le Chef du SCL, une telle évolution permettra de lever certaines difficultés rencontrées dans certains domaines car l'organisation du service serait trop plate. Par ailleurs, il souhaite ainsi renforcer le positionnement des RDOS titulaires car actuellement ceux-ci manquent de visibilité. Enfin, il précise que les deux prestataires externes qui sont intervenus dans certains laboratoires lui ont fait remonter un problème de positionnement des RDOS titulaires vis-à-vis des RDOS adjoints.

**Ce groupe de travail a permis au Chef du SCL d'initier le débat et aux organisations syndicales d'exprimer unanimement leur opposition à cette modification ... à suivre donc.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Reprise des visites des sites par le Chef du SCL dès que la situation sanitaire le permettra.
- Un groupe de travail concernant le système qualité et sa place prise dans le fonctionnement actuel est à prévoir. De ce fait, le CTS des 2 et 3 juin a été annulé après accord unanime de toutes les organisations syndicales.

**La CFDT est à votre disposition. N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté ou remarque [cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr)**